

**Arrêté n°2021-45 portant nomination de Madame Danièle ABLIN en tant que référente déontologue de l'École normale supérieure**

**Le directeur de l'École normale supérieure,**

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique ;
- Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;

**ARRÊTE**

- Article 1<sup>er</sup>** Madame Danièle ABLIN est nommée en qualité de Référent déontologue à l'École normale supérieure pour un mandat de quatre ans.
- Article 2** Le présent arrêté sera publié sur le site intranet de l'École normale supérieure.
- Article 3** La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 4 juin 2021

Le directeur de l'École normale supérieure

**École normale supérieure**

Le Directeur

**Marc MÉZARD**

Marc MÉZARD